COMMENT REJOINDRE **NOMINOË** ?

☑ **En donnant une somme d'argent sans formalité particulière.**

Chacun peut participer à cette formidable solidarité vis-à-vis des patients et des soignants du CHU de Rennes. Chaque don fait l'objet d'un reçu fiscal permettant de déduire 66% du montant sur l'impôt sur le revenu, 75% sur l'IFI et 60% sur l'impôt sur les sociétés.

Vous pouvez aussi aider Nominoë :

- ☑ **En transmettant un bien à Nominoë de votre vivant.**
- ☑ **En léguant à Nominoë des biens mobiliers ou immobiliers à votre décès.**
- ☑ **En désignant Nominoë bénéficiaire de votre assurance-vie.**

Le don en ligne est également possible sur un site 100% SÉCURISÉ.

fonds-nominoe.fr

Nominoë s'appuie sur un comité scientifique qui accompagne le Conseil d'administration dans le choix des projets. Il est présidé par le Pr. Karim Boudjema et est composé des Professeurs Yannick Mallédant, Jean-Yves Gauvrit, Nathalie Rioux-Leclercq, Philippe Mabo, Sylvie Odent et Ronan Thibault.

Un chaleureux merci à tous les donateurs !

nominoë

FONDS DE DOTATION DU CHU DE RENNES

fonds-nominoe.fr

nominoë

FONDS DE DOTATION DU CHU DE RENNES

PARCE QUE NOUS SOMMES

TOUS CONCERNÉS PAR LA SANTÉ

FAIRE PLUS POUR LES MALADES ET LES SOIGNANTS **GRÂCE À VOUS**

Depuis son lancement en 2014, Nominoë a rassemblé plus de 5000 donateurs, entrepreneurs et particuliers, et financé :

- les **Maisons des Parents** pour accueillir les familles d'enfants hospitalisés ;
- la **Biobanque** pour mieux comprendre les déterminants des maladies et élaborer les traitements spécifiques à chaque patient ;
- les **dispositifs de relaxation** pour les malades placés en unité de soins palliatifs et à l'EHPAD ;
- les **tablettes communicantes** pour les patients de la maternité et d'hématologie adulte ;
- la mise en place d'un **univers apaisant pour les enfants malades** ;
- le **système combinant numérique et intelligence artificielle** pour améliorer le diagnostic des cancers et des maladies dégénératives ;
- les **casques de réalité virtuelle** pour améliorer le confort de certains soins anxiogènes ou douloureux ;
- les **tablettes pour renforcer le lien de parentalité** en néonatalogie ;
- les dispositifs d'**immersion visuelle** pour rendre l'environnement des IRM plus apaisant ;
- l'application permettant au patient âgé, parfois isolé, d'avoir au quotidien **une connaissance précise de son programme de soins** et de son environnement.

Dans le cadre de la crise sanitaire, Nominoë a pris soin des soignants en installant des cocons à sieste et des fauteuils de relaxation dans les salles de repos.

Parce que de nouveaux projets attendent Nominoë, nous vous invitons à transformer vos impôts en un levier utile à la santé en proximité.

LA GOUVERNANCE DE NOMINOË ASSOCIE L'EXCELLENCE ENTREPRENEURIALE À L'EXCELLENCE MÉDICALE.

Nominoë est un fonds de dotation régi par la loi de modernisation de l'économie (JO du 5 août 2008), administré par un Conseil d'administration composé des personnalités suivantes :

Véronique ANATOLE-TOUZET
Présidente du Fonds Nominoë
Directrice Générale du CHU de Rennes

Jean-Paul LEGENDRE
Président du Cercle des mécènes,
Président du Conseil de surveillance du Groupe Legendre

Pr. Karim BOUDJEMA
Président du Comité scientifique,
Chirurgien hépatobiliaire et digestive au CHU de Rennes

Jean-Yves CARILLET
(absent sur la photo) Directeur Général du Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine

François CHÂTEL
Président de Rennes School of Business (RSB)

Jacques DELANOË
Président du Conseil d'administration du SFRC

Alain GLON
Fondateur du Groupe Glon

Maryvonne LE DUFF
Directrice Générale du Groupe Le Duff

Pierre LE DUFF
Fondateur du Groupe Super Sport

Alain LE ROCH
Président de Kreizig

Pr. Jean-Yves GAUVRIT
Chef du pôle imagerie du CHU de Rennes

Pr. Yannick MALLEDANT
Médecin réanimateur, ancien Président de la CME du CHU de Rennes

Pr. Nathalie RIOUX-LECLERCQ
Chef du service d'anatomie et cytologie cellulaire du CHU de Rennes

Pr. Sylvie ODENT
Chef du service de génétique du CHU de Rennes

Qu'ils soient entrepreneurs, salariés, particuliers, artistes, sportifs, membres d'associations ou clubs philanthropiques,

UN IMMENSE MERCI AUX 5000 DONATEURS.

FORMULAIRE DE DON

A renvoyer, accompagné de votre don par chèque

De la part de :

☐ **Monsieur et Madame** ☐ **Madame** ☐ **Monsieur** ☐ **Entreprise**

Nom _____ Prénom _____

Raison Sociale : _____

Adresse _____

_____

Code Postal _____ Ville _____

Tél. _____ E.mail _____

Je soutiens le CHU de Rennes pour améliorer la vie des patients et des soignants, je fais un don de :

_____ €

Pour ne pas apparaître dans la liste de donateurs, cochez la case ☐

J'envoie ce formulaire accompagné d'un chèque établi à l'ordre de **Fonds Nominoë à :**
FONDS NOMINOË | CHU DE RENNES
2 RUE HENRI LE GUILLOUX - 35033 RENNES CEDEX 9

Pour faire valoir mes droits à la déduction fiscale, je souhaite recevoir un reçu fiscal pour un versement au titre de :

☐ **L'impôt sur le revenu : 66% de votre don est déductible dans la limite de 20 % du revenu imposable**

☐ **L'impôt sur la fortune immobilière : 75% de votre don est déductible de l'IFI dans la limite de 50 000 €***
* Les dons sont collectés au nom et pour le compte du CHU de Rennes et affectés à la recherche.

☐ **L'impôt sur les sociétés : 60% de votre don est déductible dans la limite annuelle de 0,5% du chiffre d'affaires**

UN GRAND MERCI POUR VOTRE SOUTIEN

Pour toute information complémentaire :
Marie LOUIS, Déléguée générale du Fonds Nominoë
marie.louis@chu-rennes.fr - 02 99 28 99 90 - **www.fonds-nominoe.fr**